

SPECIAL COMPTES  
SAFRAN 2020

ÉDITO

Chaque année, le Conseil d'Administration fait l'arrêté des comptes du groupe SAFRAN. Après la réunion du mercredi 24 février 2021, ceux-ci seront approuvés lors de l'Assemblée générale des actionnaires le mercredi 26 mai. **Les comptes 2020 reflètent l'activité de tout le groupe**, en France et dans le Monde de l'ensemble des sociétés. Ce sont les comptes consolidés.

Les résultats communiqués par la direction SAFRAN font état de « **la bonne résilience de Safran** » au regard de la crise qui touche le secteur aéronautique.

Cette bonne résilience a été obtenue par la mise en place d'un plan d'adaptation :

- Baisse des effectifs
- Baisse des salaires au travers le chômage partiel financé par l'État.
- Fermeture de 4 sites hors France, 3 transferts de production et une dizaine de plans de restructuration.
- Diminution de 67% des investissements
- Diminution de 35% de la Recherche Technique et Développement Industriel
- La suppression du versement en 2020 des dividendes et la modération des plus hauts revenus du groupe

Alors que la sortie de crise n'est prévue que fin 2024 par les analystes, il conviendrait de revoir les dogmes du capitalisme, favoriser les investissements porteurs d'emplois et de croissance et valoriser le travail. SAFRAN doit rester un groupe industriel sans surchauffe financière !

Cette année, je suis particulièrement surpris de la décision de verser un dividende. En effet, les

salariés subissant un manque de travail depuis près d'un an ne vont pas comprendre cette décision. Cette somme de **180 millions** aurait pu notamment aider la recherche et le développement concernant des futurs moteurs plus propres.

Dans le même temps, cette année, les salariés vont subir un plafonnement de l'intéressement et de la participation à 4% de la masse salariale et une modération d'augmentation des salaires à 1%. Ces mesures sont comprises dans l'accord ATA qui pouvait également appliquer une suppression des dividendes comme en 2020.

**Pour ces raisons, je me suis positionné contre le versement de dividendes pour 2021.**

**Hervé CHAILLOU, Administrateur élu par les salariés**

**CHIFFRE D'AFFAIRES :**

**En décroissance de 33% pour atteindre 16.5 milliards d'Euros.** Cette forte baisse est due à la crise sanitaire. Tous les efforts des salariés et de l'État français ont permis de limiter cette chute. La répartition du CA reste stable entre les services et la série.

**RÉSULTAT :**

**Le résultat opérationnel courant est de 1,7 milliard d'Euros, en baisse de 56%.** Il mesure la rentabilité qui s'élève à 10% du chiffre d'affaires. Il est en partie dû à la baisse des coûts de production de 0.6% et de la baisse des dépenses de RTDI de 35%. Après le non-versement de dividende en 2020 aux actionnaires, malgré la crise, un versement sera effectué en 2021. Celui-ci atteindra la somme de 180 millions d'Euros alors qu'aujourd'hui le montant de la participation atteint seulement 100 millions d'Euros.

## **PERSPECTIVES:**

L'année 2021 sera sensiblement identique à 2020. Ce début d'année est difficile, mais une amélioration devrait voir le jour au second semestre. La baisse des hypothèses de certains programmes et la reprise plus lente des activités rechanges impacteront l'exercice. Pour 2021, un plan d'économies additionnelles est en cours de définitions. Une augmentation limitée de la RTDI et un niveau d'investissements en augmentation sont prévus.

## **FAITS MARQUANTS 2020 :**

### **Propulsion aéronautique et spatiale:**

Le carnet de commandes des moteurs Leap s'élève à plus de 9 600 moteurs. L'activité de services a subi un fort recul, mais s'est amélioré en fin d'année.

### **Équipements aéronautiques, Défense et Aerosystems:**

Safran a signé avec Bye Aerospace un accord de coopération pour équiper les avions eFlyer (100% électriques) avec les moteurs électriques intelligents ENGINEUS pour environ 700 avions. Plusieurs contrats ont été signés pour équiper plus de 210 avions en freins carbone.

### **Aircraft Interiors:**

Plusieurs succès pour les sièges affaires des B 787 et A 330. Des contrats pour les inserts (four et équipements électriques), des chariots (trolleys) et conteneurs de restauration ont été réalisés.

### **Notation de Safran:**

Safran était une des dernières entreprises à ne pas avoir de notation financière. Pour avoir accès plus facilement aux marchés de capitaux, Safran a engagé auprès de Standard & Poor's une demande de notation. La note long-terme de BBB+ avec une perspective stable a été attribuée.

### **SCAF :**

Concernant les moteurs, un accord-cadre avec l'Allemagne a été trouvé où chaque industriel pourra protéger la propriété intellectuelle de ses compétences. Ce qui veut dire que Safran par exemple n'est pas obligé de transférer à MTU ses compétences sur les parties chaudes du moteur. En revanche, toutes les compétences nécessaires à l'établissement des études en commun sont partagées dans un cadre de droit d'usage.

Clairement, tout ce qui est créé par les industriels dans le cadre de la coopération (Safran et MTU) appartient de manière conjointe aux entreprises. En outre, les États peuvent s'en servir pour leurs besoins de défense. En revanche, pas question pour les industriels de transférer vers le civil des savoir-faire s'ils n'en ont pas la propriété intellectuelle. Aujourd'hui les partenaires discutent sur l'intégration de l'Espagne dans cet accord.

Telle est la présentation de l'accord en son état actuel. Les expériences négatives avec les coopérants allemands doivent nous inciter à la prudence (Ariane et même Airbus où la part allemande d'abord minoritaire est devenue 50/50 au fil du temps. Parité oblige.)

### **COVID19 :**

Le premier trimestre de l'année 2020 était dans la lignée de 2019 mais la crise sanitaire débutée en mars a impacté fortement le secteur aéronautique le reste de l'année. Les vols long-courriers sont quasi-inexistants depuis, les moyen-courriers ont repris au cours des vacances d'été avec une remontée des vols autour de -50% par rapport à 2019. Cette reprise nous a fait croire à une sortie de crise, malheureusement au cours du mois d'août, la Grande-Bretagne rapatriait tous ses ressortissants pour un re-confinement suite à une nouvelle vague COVID. Le trafic aérien reste bas avec environ -70% par rapport à 2019 qui étaient une année assez exceptionnelle.

Ne pas avoir de plan social (PSE), favoriser le départ des seniors en retraite, utiliser à bon escient l'Activité Partielle Longue Durée (APLD), obtenir des embauches de jeunes arrivant sur le marché du travail sont des enjeux permettant la signature à l'été 2020 de l'Accord de Transformation d'Activité (ATA). Ce « socle » est **contraignant, mais sécurisant** pour l'emploi et, plus largement, l'avenir des salariés.

Aujourd'hui nous constatons la **baisse des effectifs de 17% sur le Groupe**: -30% à l'international et -4%, sans compter la suppression de 83% des intérimaires (4600), pour la France.

**Le choix de verser un dividende cette année apparait donc indécent au regard de la situation.**